ACTEURS DE LA PRÉVENTION

APPEL À CANDIDATURES

MON TERRITOIRE DE PRÉVENTION

DOSSIER DE PRESSE

www.les-acteurs-de-la-prevention.fr

AVRIL 2019

EN QUELQUES MOTS…

Le Club Acteurs de la Prévention lance l'opération « Mon Territoire de Prévention »

Cet appel à candidatures va révéler et accompagner des initiatives locales de prévention en santé qui ont permis de rompre la fatalité de l'isolement, en réalisant un changement d'habitudes dans un village, une petite ville, une île, un quartier, une école…

Ces actions émanent d'acteurs de tous âges, inspirés et inspirants. Elle vise à démontrer que la prévention doit être souvent locale et adaptée au terrain pour devenir une réalité tangible, visible, accessible et reproductible.

QUI-SOMMES NOUS ?

Le lancement en 2011 de **la revue « Acteurs de la Prévention »** a fait émerger la nécessité de rassembler des acteurs publics et privés qui partagent la même ambition : **faire de la prévention une priorité de la politique de santé publique.**

C'est ainsi qu'est née notre association : le Club Acteurs de la Prévention.

Dans le contexte de l'allongement de l'espérance de vie et de la vie professionnelle, du développement des maladies chroniques, des contraintes budgétaires qui peuvent accompagner la politique de santé, nous avons conscience de notre responsabilité pour agir et faire progresser la santé de toutes et tous sur tout le territoire, grâce à la prévention.

Depuis plus de 7 ans, nous nous sommes engagés dans cette *révolution positive de la prévention* par le croisement de nos expertises, par la co-construction de propositions et par la mise en œuvre d'actions ciblées et déclinables sur le territoire.

Ainsi, notre vocation est de rassembler celles et ceux qui se sont investis dans un changement d'habitudes de vie pour une meilleure santé de toutes et tous, sur tout le territoire. Qu'ils soient acteurs publics et privés de la santé, scientifiques, politiques, industriels, artistes, le Club crée les conditions pour faire émerger des réactions et un dialogue, pour susciter l'envie de construire et d'agir ensemble, pour faire de chacun de nos « rendez-vous » un « événement », s'inscrivant dans l'inattendu, l' « utile » et l'actualité.

Expression d'un écosystème représentatif, les rencontres du Club sont restituées sur son site internet, sur Linkedin (ADLP) sur Facebook et Twitter, et régulièrement relayées par la presse spécialisée et généraliste, qui participe à chacune de nos réunions.

Fort de plus de 7 ans d'engagement de la « première heure » pour la promotion de la prévention en France, les membres du Club Acteurs de la Prévention ont pris part à la réalisation de leur ambition sur le terrain, au niveau local :

- **en expérimentant la « Journée de la Prévention »,** jeu de piste ludique et pédagogique organisé pour les familles dans Paris, le 30 septembre 2017 ;
- **en créant le « corner prévention » à l'hôpital,** visant à transformer le temps d'attente en temps utile et ludique de prévention présenté avec la FHF et l'ARS Ile-de-France à la Paris Healthcare Week en mai 2017 et visité le 25 juin 2018 par Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, lors de l'inauguration du CH de Gonesse ;
- **en traduisant en actions les enjeux de la prévention de maladies chroniques telles que le diabète, l'obésité et le surpoids dans les territoires ultramarins,** notamment en Polynésie, en septembre 2017, puis lors d'une rencontre le 11 juillet 2018 ;
- **en créant les rencontres VIAP** (Very Important Acteurs de la Prévention) dont la vocation est de promouvoir le style de vie et l'engagement « healthy » de personnalités de la vie culturelle et artistique.

LE GROUPE DE PREVENTION LOCALE

Dans la continuité de ses différentes initiatives, le Club Acteurs de la Prévention a décidé de constituer un groupe de travail qui s'est attaché à appréhender les nouveaux enjeux de la promotion de la santé. Les membres du groupe de travail sont parvenus à 5 constats :

- **Les disparités de santé sur le territoire reflètent d'autres disparités,** notamment celles de l'éducation à la santé pour agir sur son bien-être, dès la naissance et tout au long de sa vie ;
- **Les bénéfices d'une action de prévention menée au niveau local conduisent à une réussite de l'action au niveau national,** car si l'action produit des résultats et démontre son efficacité au niveau local, elle peut devenir une bonne pratique et être transposée et/ou adaptée en qualité de référente à d'autres régions ou au niveau national ;
- **Pour être efficace, la prévention doit être attractive, accessible et ludique,** car en France, les messages de prévention prennent trop souvent la forme d'une injonction, perçue comme une punition par certains ou ennuyeuse par d'autres. Mais de nombreuses études ont montré l'important des déterminants sociaux (carences affectives, discrimination, inégalité dans l'instruction…) sur notre comportement pour contrôler sa santé et adopter un comportement positif.
- **La prévention locale devrait permettre de créer les conditions d'un partage d'expériences, d'expertises, de disciplines et de notoriété** grâce à la mise en réseau d'acteurs de la prévention, qu'ils soient professionnels de santé, enseignants, patients ou VIP (sportif, artiste, auteur, grand chef, entrepreneur, élu…) pour participer à la réussite d'un même objectif
- **La mutualisation d'informations de prévention sur des thèmes d'actualité,** qui souvent donnent lieu à des informations controversées et peu fiables, pourraient davantage être rendues accessibles et mises à disposition des territoires par les « Acteurs de la Prévention »

⇨ **A l'issue de ces travaux, le groupe de travail du Club Acteurs de la Prévention a décidé de mettre en place un appel à candidatures dans le but de révéler, des initiatives locales originales et innovantes de prévention en santé.**

LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

- **Isabelle Aprile,** Directrice de l'innovation sociétale et des nouveaux modèles économiques de croissance chez Sodexo
- **Cédric Arcos**, Directeur général adjoint de la Région Ile-de-France
- **Professeur Pascal Astagneau**, Professeur de santé publique à la faculté de médecine Pierre et Marie Curie, Médecin titulaire d'un Doctorat d'Université en épidémiologie, Directeur du centre de prévention des infections associées aux soins d'Ile-de-France (AP-HP), Membre permanent du Comité de suivi du programme national
- **Nadège Beausson-Diagne**, Actrice et Réalisatrice
- **Jean-François Boulat**, Président de la Prévention du Groupe Macif et Vice-Président de Macif Mutualité pôle Santé et Prévoyance
- **Docteur Pierre Charestan,** Président des CME des CH d'Ile-de-France, Secrétaire adjoint de la Conférence nationale des CME des CH, Chef du département d'urgences d'Aulnay-sous-Bois
- **Bruno Donini,** Responsable national des affaires publiques vaccin chez Sanofi Pasteur
- **Dominique Fabien,** Directeur Accès pour le Patient- Région Ile-de-France- Sanofi
- **Serge Guérin,** Sociologue et Directeur du MSc « Directeur des établissements de santé » à l'Inseec Paris
- **Marc Odic**, Responsable des affaires publiques de Boehringer Ingelheim
- **Aline Perraudin**, Directrice de la rédaction de Santé Magazine
- **Stéphanie Pistre,** Coordinatrice du Cabinet Pistre du Club Acteurs de la Prévention
- **Hélène Rossinot**, Docteur, Spécialiste de santé publique, Présidente fondatrice du cabinet de conseil Zibens et Présidente co-fondatrice du fonds de dotation Jump In For Health - HR.
- **Charles Schoen**, Président de TerraFirma
- **Philippe Soulié**, Délégué Régional de la FHF Ile-de-France
- **Nadine Stutter-Prévot**, Directrice des relations institutionnelles du Groupe Sodexo
- **Nataliane Thoulon**, Directrice de la relation clients, des projets stratégiques et de la planification stratégique pour la filiale Santé médico-sociale du Groupe Sodexo
- **Isabelle Vaux**, Directrice de la communication et des affaires publiques chez Johnson & Johnson

DES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

L'appel à candidatures initié par le Club Acteurs de la Prévention sous le nom « Mon Territoire de Prévention » se veut un catalyseur de « bonnes pratiques », avec l'ambition de promouvoir et de déployer sur d'autres territoires, des initiatives locales qui ont fait leurs preuves et ont permis de transformer positivement des situations parfois désespérées.

Pour illustrer la démarche de « Mon Territoire de Prévention », le Club Acteurs de la Prévention met en exergue trois actions, considérées comme des « bonnes pratiques », s'inscrivant dans les thématiques de l'appel à candidatures :

Sur la thématique du dépistage :

- **Le MarSOINS,** projet porté par l'association À Vos Soins, est un camion itinérant qui offre des services de dépistage dentaire, auditifs, des dépistages rapides de VIH ou encore des bilans de santé d'infirmiers, dans le but de réduire les inégalités d'accès aux soins sur le territoire de Saint-Nazaire.

Sur la thématique de la prévention du surpoids, du diabète et de l'obésité :

- **Fenua MedEx** propose des solutions opérationnelles et organisationnelles par le biais de la télémédecine afin de fournir une réponse médicale adaptée à chaque situation. De par son expérience dans les postes isolés, ce projet répond aux problématiques de désertification médicale et de fracturation de ces territoires à travers la recomposition de l'offre de soins. De plus, en Polynésie Française, la prévalence du surpoids et du diabète est un enjeu de santé publique. Le groupe MedEx offre une formation qui vise à familiariser les professionnels de santé ces enjeux de la prévention notamment la prévention du surpoids

Sur la thématique de la vaccination :

- **DecryptVIH**, projet porté par le CRIPS organisme de prévention de santé associé à la Région Ile de France, qui a pour objectif l'amélioration de la connaissance du Papillomavirus Humain (HPV) auprès des jeunes, des parents et des professionnels.

Le dépistage

Le MarSOINS est un projet porté par l'association A vos soins, basée à Saint-Nazaire. Projet d'innovation sociale, il s'inscrit dans une démarche de réduction des inégalités d'accès aux soins. Ancien camion de la médecine du travail, le MarSOINS a été réaménagé afin de pouvoir proposer des consultations gratuites et ouvertes à tous. Il vise les personnes les plus éloignées du parcours de soins, afin de les accompagner et de les orienter vers les dispositifs et démarches adaptés, en vue d'un retour au droit commun.

Sentinelle de la santé et « haut-parleurs » des dispositifs d'aides qui existent, le MarSOINS a été créé à la suite d'un diagnostic sanitaire et social faisant ressortir des besoins forts et des disparités d'accès aux soins importants en fonction des territoires, des CSP, des QPV, des niveaux d'informations...

Pour rappel :
- 3 000 000 de personnes ne mobilisent pas leurs droits CMU-C et ACS
- 9 000 000 de personnes vivent avec moins de 900€ par mois, la santé est un des premiers postes de dépenses qui en fait les frais.
- La mortalité prématurée évitable est de 39% supérieur qu'au niveau national.
- A Saint-Nazaire c'est 17.5% de la population qui vit avec -900€/mois.

Dans ce contexte, l'équipe d'À vos soins, avec **le MarSOINS, propose des dépistages dentaire, optique, auditif, des dépistages rapides VIH, des bilans de santé infirmiers, des infos contraception,... encadrés par des professionnels de santé.**

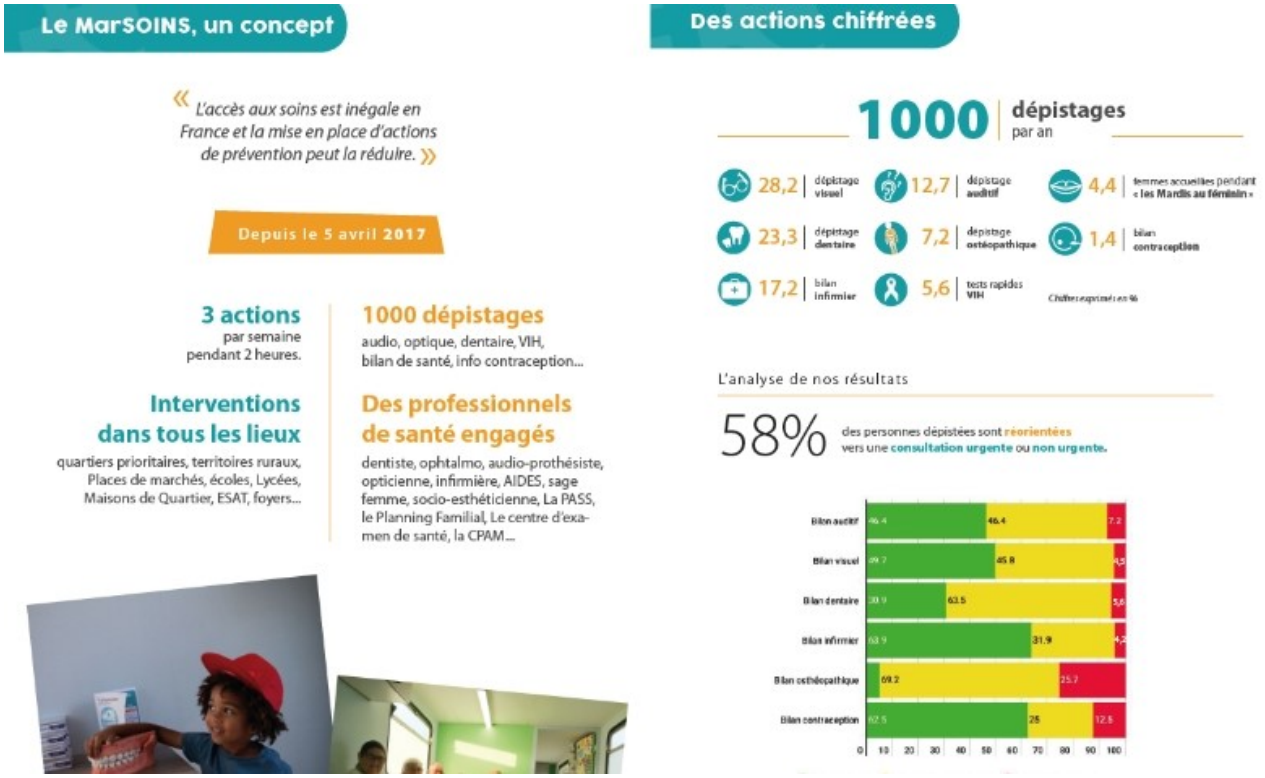

Presque 60 % des personnes dépistées sont réorientées vers un professionnel de santé de manière urgente ou non urgente.

Ce projet vise à accompagner le changement social en associant proximité, gratuité, mobilité, flexibilité et solidarité. De multiples acteurs se sont mobilisés autour de ce projet dont des entreprises locales, des mécènes, des collectivités locales, des associations partenaires.

La prévention du surpoids, du diabète et de l'obésité

Le projet de télémédecine de Fenua MedEx a émergé suite à l'appel à candidature de l'hôtel Le Brando, structure hôtelière haut-de-gamme, qui cherchait une solution pour médicaliser l'atoll de Tetiaroa en juillet 2014. Alors que l'atoll ne possédait aucune structure médicale, Fenua MedEx a proposé à la direction de l'hôtel, un schéma organisationnel et logistique qui, depuis près de cinq ans, a confirmé la fiabilité et la qualité de la télémédecine à destination des territoires enclavés.

Parallèlement à l'activité de télémédecine et en vue de renforcer son dispositif, Fenua MedEx, s'est attelé à encadrer le projet en faisant reconnaître, en juillet 2016 par le Ministère de la Santé de Polynésie française, le caractère de projet « pilote » de l'expérimentation de télémédecine sur l'atoll de Tetiaroa. Cette reconnaissance aboutira en juillet 2017 à la prise en charge des actes de télémédecine par la Caisse de Prévoyance Sociale, l'organisme de sécurité sociale de Polynésie française, ainsi que la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire sur la télémédecine, respectivement en août 2017 et en janvier 2018, par les autorités polynésiennes.

La direction du groupe MedEx Polynésie, dont Fenua MedEx est une filiale, s'est attachée à améliorer la qualité des soins ainsi que le suivi des patients, par le biais de la mise en œuvre de programmes de prévention primaire. **Considérant que la prévalence du surpoids et du diabète en Polynésie française est un enjeu de santé publique de premier plan, une formation vise à familiariser les professionnels de santé aux enjeux de la prévention.** Une formation est prodiguée en interne, par les médecins généralistes et spécialistes au personnel infirmier. **Ces formations sont également l'opportunité d'établir un dialogue transversal et multidisciplinaire, autrement dit ; une relation de confiance entre les médecins et les acteurs de terrains que sont les infirmiers.**

La télémédecine nécessite une montée en compétence du personnel infirmier à travers l'établissement de protocoles et de délégations de tâches pour procéder aux examens nécessaires au dépistage du diabète que sont celui de l'hémoglobine glyquée, ou l'examen du fonds de l'œil avec l'aide d'un rétinographe.

Ainsi, le personnel infirmier présent sur site procède au dépistage des patients ayant franchi le seuil d'IMC. Cet examen est facilité par les protocoles mis en amont par les professionnels de santé entre eux. Dans le même sens, certains patients se voient prescrire une activité physique en collaboration avec des « coachs » sportifs travaillant au sein des structures hôtelières des sites.

Conscient que l'avenir de notre système de santé se joue au niveau de la prévention, MedEx Polynésie œuvre en faveur de l'évolution du système vers davantage de prévention avec notamment, le déploiement d'un programme de suivi de malades chroniques aux îles Marquises, par le biais de la télémédecine. Son objectif est de démontrer qu'il est possible de réaliser des économies de santé, grâce à l'amélioration de la santé et du suivi des usagers du système.

La vaccination

Fort de son expérience grâce à la participation de jeunes dans le cadre de projets tels que VIH POCKET FILMS ou encore SCENARIOS CONTRE UN VIRUS, le Crips IdF met en place plusieurs projets de prévention par les pairs.

Une des actions menée par le Crips est de créer une vidéo dans une démarche de prévention par les pairs afin de sensibiliser les jeunes aux infections sexuellement transmissibles (IST) et notamment aux infections à papillomavirus qui représentent l'IST la plus fréquente, touchant plus de 70% des hommes et des femmes sexuellement actifs au cours de leur vie.
Elles sont acquises précocement au cours de la vie sexuelle, et dans 10 à 20 % des cas, elles sont responsables de pathologies diverses, cancéreuses ou non, ayant un impact important sur la santé des individus et la santé publique.[1234]

En raison de la méconnaissance de cette IST, des maladies qu'elle peut provoquer, ainsi que des moyens de prévention disponibles, **le Crips IdF a mis en place un projet pilote** autour de cette thématique afin de **sensibiliser la population et notamment les jeunes, via la création d'une vidéo sur les papillomavirus humains.**

Pour ce faire, nous avons mis en place le projet dans **cinq établissements volontaires d'Ile-de-France**, afin de créer cette vidéo avec la participation d'un groupe d'élèves de chaque établissement.

Grandes étapes du projet :	Calendrier
Une animation d'information-débat de deux heures destinée à renforcer les connaissances sur le HPV et lutter contre les « fake-news »	Décembre 2018 – Février 2019
Un atelier pour imaginer le contenu de la vidéo	Janvier -Février 2019
Un atelier tournage de la vidéo	Février 2019
Un atelier pour le visionnage de la vidéo et tournage d'une vidéo de valorisation	Mars 2019
Une cérémonie de valorisation avec remise des prix pour les élèves.	15 Avril 2019

[1] CNS-Avis suivi des recommandations sur la prévention et la prise en charge des IST chez les adolescents et les jeunes adultes – https://cns.sante.fr/rapports-et-avis/prise-en-charge-globale/avis-jeunes-2017/
[2] Papillomavirus humain (HPV) : comment ai-je attrapé ça ? N. Gavillon et al. / Gynécologie Obstétrique & Fertilité 38 (2010), pp 199–204
[3] Karly Louie et al, Papillomavirus humains (HPV) et cancers associés : aspects épidémiologiques, revue francophone des laboratoires, Sept-Oct 2008 - N°405, pp 27-34.
[4] Penises Not required : a systematic review of the potential Human Papillomavirus horizontal transmission that is non-sexual or does not include penile penetration, ZHIYUE Liu et al; Sexual health, Vol 13, 2015.

LES MODALITES DE L'OPÉRATION « MON TERRITOIRE DE PRÉVENTION »

L'appel à candidatures lancé par le Club Acteurs de la Prévention sous le nom « Mon Territoire de Prévention » **est ouvert aux acteurs locaux, de tous âges**, capables de promouvoir des initiatives de prévention dans le but de rompre l'isolement des territoires et des personnes, en mettant en place des actions d'accompagnement ou de partage, lesquelles ont été ensuite adoptées par un groupe d'habitants.

L'opération se veut un catalyseur de « bonnes pratiques », avec l'ambition de promouvoir et de déployer sur d'autres territoires, des initiatives locales qui ont fait leurs preuves et ont permis de transformer positivement des situations parfois désespérées.

L'objectif est d'identifier ces actions originales et ludiques ayant contribué à rompre l'isolement géographique, culturel, numérique, économique d'un groupe d'habitants, grâce à un changement d'habitude positif qu'elles ont suscité :

- En ayant empêché la survenance de maladies,
- En ayant contribué à limiter les effets secondaires d'une pathologie
- Ou/et en ayant participé à la stabilisation/guérison.

Les thématiques

L'action initiée doit correspondre à l'une des trois thématiques suivantes :

- **Le dépistage :** l'amélioration de l'accès aux dépistages pour des pathologies telles que le diabète, les maladies infectieuses, les maladies sexuellement transmissibles, les maladies génétiques, les cancers…

- **La vaccination :** accompagner la politique vaccinale au niveau local, renforcer la couverture vaccinale, expliquer les symptômes et les conséquences sur la santé des pathologies couvertes par la vaccination…

- **La prévention du surpoids, du diabète et de l'obésité :** lutter contre l'obésité et le diabète, augmenter la pratique de l'activité physique, faciliter l'accès à une alimentation équilibrée…

Où postuler ?

Le dossier est à envoyer par voie postale avant le vendredi 28 juin 2019 à l'adresse suivante :

Club Acteurs de la Prévention
103 rue de Grenelle,
75007 Paris

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur www.les-acteurs-de-la-prevention.fr, dans l'onglet « Mon Territoire de Prévention », puis dans la rubrique « Comment candidater ? ».
Nous nous engageons à fournir un formulaire papier pour ceux/celles qui le désireraient.

Les critères exclusifs de sélection

Ces critères sont essentiels pour l'éligibilité du projet :

- **Qui ?** : les initiateurs/initiatrices doivent appartenir à un territoire de moins de 100 000 habitants

- **Quoi ? / Comment ?** : une initiative de prévention en santé qui a permis à un groupe d'habitants d'éviter la survenue ou l'aggravation d'une malade/pathologie en créant les conditions d'un changement d'habitudes, rompant l'isolement géographique ou/et social.

Les critères non-exclusifs de sélection

Ces critères ne sont pas nécessaires mais peuvent faire la différence lors de la sélection des projets. Ils ne sont pas cumulables :

- **L'intergénérationnel** : Il s'agit de la capacité à rassembler des acteurs d'âges différents permettant le renforcement du lien social en rompant l'isolement.

- **Le degré d'appropriation :** Il s'agit de la reconduction du projet, du nombre de personnes dans le programme, de la durée de mise en œuvre du programme, de sa visibilité dans les médias, du multi-usages, de l'adoption du projet (quartier, commune…)
- Exemples : Attractivité de l'initiative grâce à la participation d'une « vedette locale », des exemples de retombées média…

- **L'originalité :** Il s'agit de la capacité du projet à être une initiative originale, ludique, innovante, dans sa démarche et/ou sa mise en œuvre (fond et forme)

- **La variété d'acteurs :** Il s'agit de la capacité à faire coopérer ou/et à faire bénéficier plusieurs profils d'acteurs (culturels, professionnels, générationnels…)

- **Le degré d'universalité :** Il s'agit de la reproductibilité du projet, de sa transposabilité sur différents territoires, à l'échelle nationale…

- **La transformation** : Il s'agit de l'ampleur et de la nature de la transformation opérée (avant/après), du changement d'habitude de vie, de comportement,
- Exemple : Comment l'initiative a permis de se désenclaver ?

Le jury

Le jury sera composé d'acteurs issus du monde médical et académique, de spécialistes des thématiques proposées (dépistage, vaccination, surpoids et obésité), de représentants d'associations de patients, de personnalités engagées du monde du sport et/ou de la vie culturelle et de nos partenaires.

La présélection d'une vingtaine de projets aura lieu début juillet par nos équipes, essentiellement sur l'éligibilité au regard du respect des critères.

Le jury se réunira pour la sélection finale qui se déroulera au mois de septembre. Enfin, une soirée sera dédiée à l'annonce des résultats, au mois de Novembre, et aura vocation à mettre un « coup de projecteur" médiatique sur les projets gagnants

LE CALENDRIER

Mon Territoire de Prévention	
Lancement de l'appel à candidatures	Mercredi 17 avril 2019
Date limite de dépôt des candidatures	Vendredi 18 juin 2019
Analyse des candidatures par le jury	Lundi 1er juillet 2019
Annonce des finalistes*	Lundi 8 juillet 2019
Analyse des candidatures finales	Mi-septembre 2019
Soirée d'annonce des lauréats	Novembre 2019

- *Le nom des finalistes de l'appel à candidatures sera affiché sur le site du Club Acteurs de la Prévention www.les-acteurs-de-la-prevention.fr*

ANNEXES – NOTE DU GROUPE DE PRÉVENTION LOCALE PUBLIÉE EN DÉCEMBRE 2018

Le déploiement de la promotion de la santé dans les territoires et un nouvel élan donné par le gouvernement aux initiatives locales

La prévention est devenue un axe majeur de la Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 et du Plan Ma Santé 2022, et appelle désormais un accompagnement, une pédagogie de proximité des acteurs publics et privés engagés dans la prévention.

Le Gouvernement considère comme une priorité, l'égal accès à la santé et à la prévention sur tout le territoire et s'engage à plusieurs niveaux :

- **La lutte contre les « déserts médicaux »** et la nécessité de faire que la prévention soit accessible à tous sur l'ensemble du territoire est l'un des axes majeurs de la Stratégie Nationale 2018-2022

- **L'incitation à la mise en place de projets d'expérimentation amenant des innovations organisationnelles en matière de prévention** (article 51 de la LFSSS 2018 et de l'article 29 du PLFSS)

- **La création de 1 000 communautés professionnelles territoriales de santé** (CPTS) pour promouvoir les initiatives de tous les professionnels de santé sur les territoires, afin d'adapter les réponses aux besoins identifiés localement et concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients, dans un souci de continuité, de cohérence, de qualité et de sécurité des services de santé, par une meilleure coordination des acteurs qui la composent

- **La fin du numerus clausus**

- **La création d'un « service sanitaire »** de 3 mois pour tous les étudiants en santé soit 40 000 professionnels qui interviendront dans les écoles, les entreprises, pour des actions de prévention

- **La labellisation, dès 2020, des premiers « Hôpitaux de proximité »,** avec l'objectif de reconnaissance de 500 à 600 établissements

Ces objectifs de réduction des inégalités de santé au niveau social et territorial sont également portés par :

- **L'engagement de la pertinence des soins,** et à ce qu'aucun soin utile ne soit « déremboursé » pendant les 5 ans qui viennent, ainsi que le 100% prise en charge en 2022 pour les lunettes, les prothèses dentaires et auditives, sans augmentation du prix des mutuelles.

- **Le Programme Pauvreté**, par des actions comme les tarifs sociaux pour les cantines ou le petit déjeuner scolaire

- **La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable,** notamment par la promotion de choix alimentaires favorables pour la santé et la réduction des inégalités d'accès à une alimentation de qualité

De nombreuses disparités d'accès à la prévention et à une meilleure santé subsistent en France

Les disparités locales d'accès à l'éducation à la santé, les inégalités d'accès à la santé sont désormais reconnues, et font, plus que jamais, prévaloir la nécessité de rendre la prévention en santé accessible à tous, sur l'ensemble du territoire.

➢ ***Une carte de France « léopard »***

Nous ne sommes pas tous égaux à la naissance en matière de santé. Le style de vie familial et social a un impact sur le comportement alimentaire et l'activité physique de l'enfant. Des disparités sociales et régionales très fortes ont été constatées dans ce domaine en France, et leurs conséquences sur la mortalité et la morbidité[5][6]. Aujourd'hui, un enfant sur six présente un excès de poids en France. Les enfants ont une probabilité 3 fois plus élevée d'être obèses s'ils ont au moins un parent qui l'est. Les enfants en surpoids et obèses risquent de le rester une fois adultes, et sont plus susceptibles de contracter des maladies non transmissibles, telles que le diabète et les maladies cardiovasculaires à un âge plus précoce.

Or la part significative de la population qui présente un déficit d'éducation à la santé dès le plus jeune âge est celle qui :

- a le plus de prédispositions aux maladies chroniques
- a un suivi médical déficient/inexistant et recourt aux urgences hospitalières
- a une morbidité plus importante et une longévité plus faible

La répartition géographique de la longévité et des maladies chroniques en France est celle des disparités sociales : l'état de santé et la longévité dépendent d'un grand nombre de paramètres : alimentation, activité physique, mode de vie (tabac, alcool..), conditions de travail…

La Président de la République lors de sa présentation du Programme Pauvreté, a déclaré ainsi : *« A 35 ans, un ouvrier a six ans d'espérance de vie en moins qu'un cadre. Derrière cette inégalité révoltante, il y a une réalité : les personnes fragiles renoncent plus souvent aux soins pour des raisons financières. De plus, elles ne sont pas toujours bien informées sur leur santé, alors que de nombreuses affections graves pourraient être évitées par une prise en charge précoce ou une orientation vers les bons comportements »*

---

[5] « Inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique » - INSERM – ITMO Santé publique – Aviesan – Pôle expertise collective – Avril 2014

[6] Contrairement à la plupart des pays de l'OCDE, des disparités beaucoup plus significatives sont observées en France, les hommes les moins éduqués ayant une probabilité de surpoids 1.6 fois plus élevée que les plus éduqués.

Un même territoire peut présenter des disparités considérables, comme la région Ile-de-France où des écarts de 7 ans de longévité sont constatés d'une ville à l'autre, comme l'a souligné Cédric Arcos, Directeur régional adjoint de la Région, en charge de la Santé et des Solidarités, lors de sa présentation au Club du Plan Prévention de la Région, pour lutter contre les fractures et les disparités de santé par le financement de projets locaux innovants, notamment en milieu scolaire.

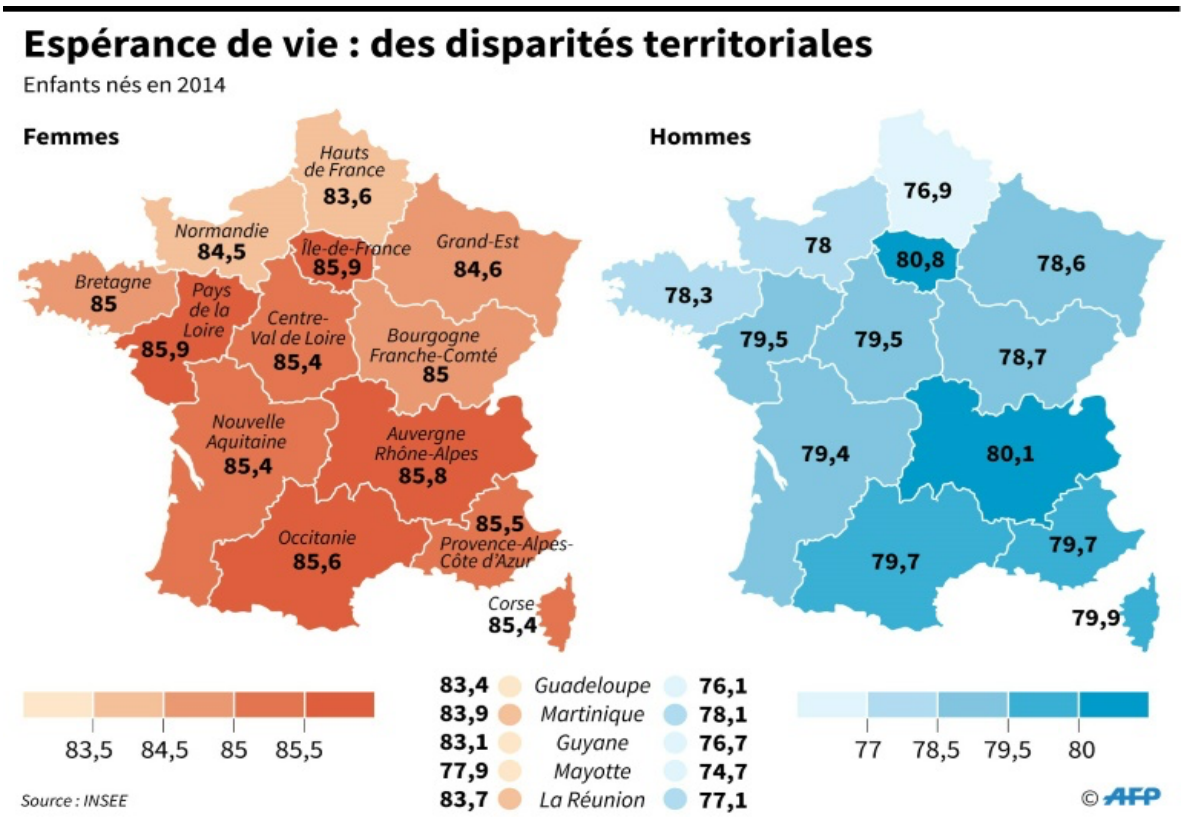

Il ressort ainsi du **rapport 2017 sur l'état de santé de la population** publié par la Directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et l'agence nationale Santé Publique France (que) « *ce sont souvent les mêmes populations, les moins favorisées (faible revenu, peu diplômées), qui cumulent les expositions aux différents facteurs de risque* » (INSEE – 2017) (schéma ci-dessus)

➢ ***La répartition inégale sur le territoire des maladies chroniques reflète cet état de fait***

Les écarts entre régions sont considérables pour les maladies chroniques. **Ainsi, le diabète qui touche plus de 3 millions de personnes en France, et représente 400 nouveaux cas par jour, touche davantage les départements du Nord de la France**, comme le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie ou la Seine-Saint-Denis.

Néanmoins, ce sont les territoires d'Outre-mer qui connaissent les taux de prévalence les plus élevés aujourd'hui pour cette pathologie, au regard de :

- Facteurs génétiques prédisposant à la maladie,
- Un plus grand nombre de personnes en surpoids ou obèses,

- Une « malnutrition » liée à une plus grande précarité qu'en Métropole

Prévalence standardisée[a] du diabète traité pharmacologiquement, par région, France, 2013

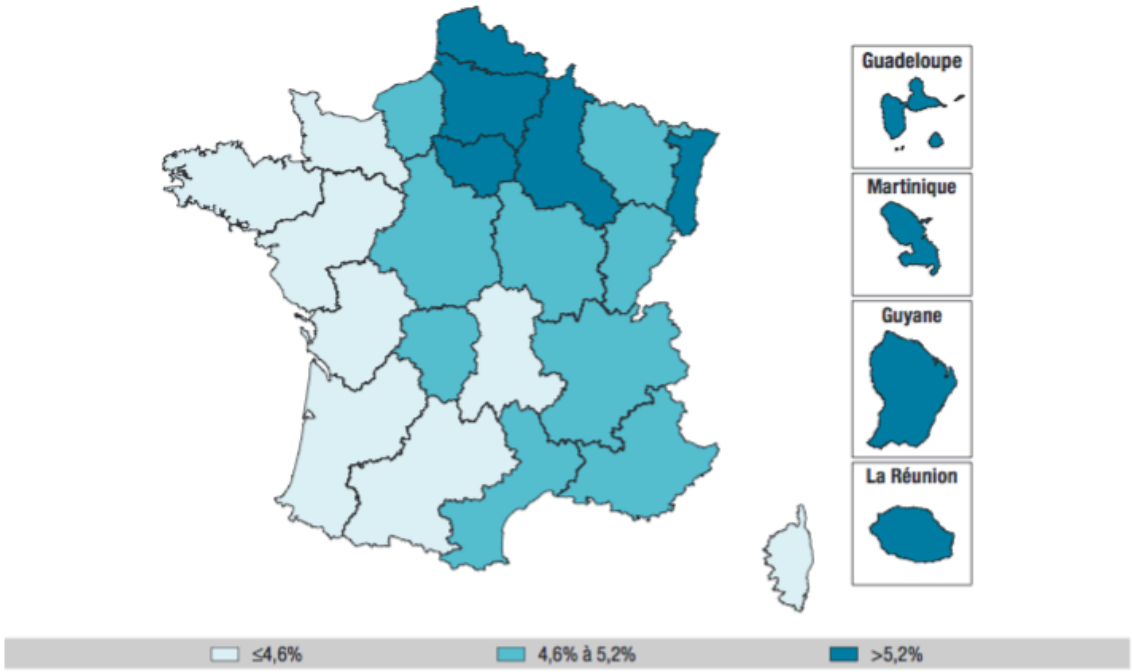

Champ : France entière (hors Mayotte). Sources : Sniiram – DCIR.
[a] Standardisation sur la structure d'âge de la population européenne 2010 : Eurostat, population EU-27.

Il en est de même pour l'obésité. La Polynésie Française connaît aujourd'hui une prévalence de 45% d'obésité et de 70% de la population en surpoids. Longtemps considérée comme un exemple régional dans le développement de ses programmes de prévention dans le Pacifique, avant la suppression de ce fond en 2008, la réduction des budgets alloués, ont malheureusement causé la suspension d'activités prévues, notamment pour la prévention du diabète et de l'obésité. Pour autant, le territoire et la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) poursuivent des actions ciblées dans les écoles, au travail (Journée sans ascenseur) et, grâce à des messages/conseils via la radio, seul média reçu dans la multitude d'iles des différents archipels qui la composent.

La Réunion a, quant à elle, pris le parti, d'adapter les objectifs nationaux aux habitudes culturelles et culinaires locales. L'Association Aplamedom, qui réunit scientifiques et professionnels de santé locaux a décide ainsi, de réhabiliter et promouvoir les vertus médicinales et bénéfiques de 500 plantes.

ACTEURS DE LA PRÉVENTION

Pour retrouver l'actualité du Club Acteurs de la Prévention :

www.les-acteurs-de-la-prevention.fr

@ClubActeursdelaPrevention

@ClubActeurs

AVEC LE SOUTIEN INSTITUTIONNEL DE :

AMRF Association des Maires Ruraux de France

Boehringer Ingelheim

SANOFI

sodexo

Contacts

Club Acteurs de la Prévention,
103 rue de Grenelle, 75007 Paris

01.70.91.72.09 / acteursdelaprevention@gmail.com

Stéphanie PISTRE : 06.20.57.33.46 / spistre.ginco@gmail.com
Estelle GROFF : 06.89.19.59.26 / groffestelle@gmail.com
Lara ZUFRIEDEN : 06.10.37.67.24 / lara_zufrieden@hotmail.fr